



A TOUS PNC

AIR FRANCE

www.unac.asso.fr

[✉ navigants@unac.asso.fr](mailto:navigants@unac.asso.fr)

Novembre 2013

LA DIRECTION A ENTENDU LE PNC L'UNAC LÈVE SON PRÉAVIS, MAIS RESTE VIGILANT !

Dès le mois de juin, l'UNAC interpellait la Direction par une première procédure de conciliation, alors que cette dernière prenait des libertés avec ses engagements du protocole Transform en matière de produit en vol.

Très rapidement, durant l'été, plusieurs autres procédures de conciliation ont été déposées par l'UNAC, mais également par les 2 autres syndicats représentatifs du PNC, sur diverses violations caractérisées du protocole et de l'Accord Collectif PNC. D'autre part, un comité de suivi de l'Accord a été réuni pour trancher sur des interprétations scandaleusement provocatrices de la Direction sur certaines parties des textes.

A la rentrée, la Direction franchissait la ligne rouge en tentant d'imposer de nouvelles mesures non négociées (Evaluation par la Maîtrise, conditions de pose des AEM PNC (journées enfant malade)...), tout en annonçant dans la presse un second volet Transform et en lançant le nouveau service Y non consolidé, dans des conditions particulièrement pénibles.

C'est donc dès le mois de septembre que les 3 syndicats représentatifs du PNC (SNPNC, UNAC et UNSA) ont déposé un préavis de grève du 20 au 24 novembre.

L'unité syndicale sur ce préavis et la mobilisation de l'ensemble du PNC clairement ressentie ont fait douter, vaciller et enfin reculer la Direction d'Air France.

Suite à 2 mois de négociations intensives et un arbitrage final chez le PDG, nous avons obtenu:

POUR TOUS PNC

☆ L'évaluation par la maîtrise est purement et simplement abandonnée.

☆ La mesure impactant les AEM ne sera pas appliquée.

☆ Le respect de la loi sur les maladies ou accidents au cours des congés.

☆ L'amélioration de la Qualité planning associée à **une date butée** de mise en oeuvre, le temps de mettre en place les développements informatiques qui seront nécessaires (DDA, Compteur de Jours de RADD libérable par tranche de 24h, bourse d'échange, accollement des repos mensuels, communalité des repos couples MC à hauteur de 70%, taux de rotations courtes/longues en fonction des volontariats...).

☆ La clarification des abattements de Jours OFF et exclusion des absences avec retrait de 30ème.

☆ L'ouverture de négociations sur un Temps Partiel Mensuel, avant la fin de cette année.

☆ Facilités de Transport (GP): les avancées discutées en interGP ont été gravées dans le marbre : bus AF accessibles sur présentation du CMC dès le 1er janvier, accès au « PIF STAFF » des terminaux F et G, franchise bagage cabine portée à 18 kgs, enregistrement de bout en bout sur un vol en fonction suivi d'un parcours en R1, accès électronique aux vols HOP... **Le travail en l'InterGP continue notamment sur les disponibilités R1...**

POUR LES PNC MC

- ☆ Encadrement de toute évolution du produit vol
- ☆ Respect du rythme 4ON/3OFF/S4 dans toutes les configurations planning.
- ☆ Accolement du RADD possible à l'issue de la rotation.
- ☆ Prestation PEQ MC : SH aligné sur ceux des PNT dès janvier (avec maintien de l'IR)
- ☆ Accolement possible des S6 (ou prorata) avant CA pour les PNC en 4ON/2OFF/S6.
- ☆ Restrictions sur le nombre d'activités matinales consécutives en bloc réserve et/ou RADD CJR.
- ☆ Repos couples alignés au moins à 50% dès maintenant et au moins à 70% dans le cadre des évolutions « Qualité Planning ».

POUR LES PNC LC

- ☆ Le report intégral du repos NET à l'issue du TA ou du congé sans solde.
- ☆ Positionnement du RADD accolé à la fin du RPC + NET.
- ☆ Amélioration du nouveau service Y et W (PNC galley, débarrassage à 2, nouveau matériel, rationalisation des SPML, plateau W jetable...)
- ☆ Limitation de la double alternance : développement informatique pour bien intégrer les escales: BKK/ KUL et SIN.

POUR LES PNC BASES PROVINCE

- ☆ Dans le contexte d'incertitude actuel sur les conditions de travail des PNC basés en Province, nous avons reçu, lors de l'arbitrage final, l'engagement du PDG de maintenir l'existence des bases.
- ☆ Un cycle de négociation a d'ores et déjà débuté afin d'aboutir à un ACCORD Bases Province.

~~~~~

L'intégralité du protocole de sortie de crise est en téléchargement sur notre site internet et des fiches explicatives seront mises en ligne dans les meilleurs délais.

Ces mesures ne constituent pas des revendications nouvelles.  
Elles ne sont que l'expression de notre refus de voir nos droits et nos règles insolemment bafoués.

La Direction doit tirer un enseignement de ces deux derniers mois.

Nous réclamons plus de respect pour notre profession. Cela passe notamment par l'écoute attentive de la Direction lorsqu'on lui rebat les oreilles avec les difficultés qu'elle nous impose au quotidien.

**La politique contractuelle n'a de SENS que lorsqu'elle est scrupuleusement respectée.**

Lors des négociations TRANSFORM, le PNC a consenti des efforts très importants, dans un contexte particulièrement difficile, avec une acceptation sociale fragile liée à un équilibrage de l'accord très tendu.

**Les interprétations à « l'emporte pièce » et pire encore,  
les violations du contrat ne sont pas acceptables.**

**LE PNC NE LES ACCEPTERA PAS**